

Envoyé en préfecture le 11/04/2025

Reçu en préfecture le 11/04/2025

Publié le 11/04/2025

ID : 034-243400470-20250410-CC2025_24-DE



Revenus mensuels	Coût initial	Participation de l'agglomération en fonction du nombre d'enfants	Montant de la déduction	Coût final	Sans l'Aide aux Vacances Enfants (AVE) octroyée par la CAF
R < ou = 3 000 €	416,67 €	1 enfant : déduction de 25%	104,17 €	312,50 €	
		2 - 30%	125,00 €	291,67 €	
		3 - 35%	145,83 €	270,84 €	
3 000 € > R < ou = 4 500 €	416,67 €	1 enfant : déduction de 20%	83,33 €	333,34 €	
		2 - 25%	104,17 €	312,50 €	
		3 - 30%	125,00 €	291,67 €	
R > 4 500 €	416,67 €	1 enfant : déduction de 15%	62,50 €	354,17 €	
		2 - 20%	83,33 €	333,34 €	
		3 - 25%	104,17 €	312,50 €	

**TARIFS SEJOUR ENFANTS JUILLET 2 - 2025
VALRAS
du lundi 28 juillet au vendredi 1er août 2025**

Tarif maximum : 354,17 €

Tarif minimum : 88,54 €

Avec l'Aide aux Vacances Enfants (AVE) octroyée par la CAF				Participation de la collectivité		Coût brut du séjour		Aide journalière AVE (plafonnée à 50€)		Aide AVE pour la totalité du séjour (soit 5 jours)		Coût final du séjour avec la déduction AVE et la participation de la collectivité	
Quotient Familial (QF*)	Coût initial	Droits AVE en %, sur le coût initial	Coût journalier du séjour	% de déduction en fonction du nombre d'enfants		Pour des droits à 50%							
entre 0€ et 370 €	416,67 €	50%	59,52 €	1 enfant	9%	37,50 €	379,17 €	37,92 €	189,58 €	189,58 €			
				2 enfants	12%	50,00 €	366,67 €	36,67 €	183,33 €	183,33 €			
				3 enfants	15%	62,50 €	354,17 €	35,42 €	177,08 €	177,08 €			
entre 371€ et 700 €	416,67 €	50%		1 enfant	6%	25,00 €	391,67 €	39,17 €	195,83 €	195,83 €			
				2 enfants	9%	37,50 €	379,17 €	37,92 €	189,58 €	189,58 €			
				3 enfants	12%	50,00 €	366,67 €	36,67 €	183,33 €	183,33 €			
de 701€ à 800€	416,67 €	50%		1 enfant	3%	12,50 €	404,17 €	40,42 €	202,08 €	202,08 €			
				2 enfants	6%	25,00 €	391,67 €	39,17 €	195,83 €	195,83 €			
				3 enfants	9%	37,50 €	379,17 €	37,92 €	189,58 €	189,58 €			

Avec l'Aide aux Vacances Enfants (AVE) octroyée par la CAF pour les familles monoparentales, familles nombreuses à partir de 3 enfants à charge et familles avec un enfant en situation de handicap				Participation de la collectivité		Coût brut du séjour		Aide journalière AVE (plafonnée à 60€)		Aide AVE pour la totalité du séjour (soit 5 jours)		Coût final du séjour avec la déduction AVE et la participation de la collectivité	
Quotient Familial (QF*)	Coût initial	Droits AVE en %, sur le coût initial	Coût journalier du séjour	% de déduction en fonction du nombre d'enfants		Pour des droits à 75%							
entre 0€ et 370 €	416,67 €	75%	59,52 €	1 enfant	9%	37,50 €	379,17 €	56,88 €	284,38 €	94,79 €			
				2 enfants	12%	50,00 €	366,67 €	55,00 €	275,00 €	91,67 €			
				3 enfants	15%	62,50 €	354,17 €	53,13 €	265,63 €	88,54 €			
entre 371€ et 700 €	416,67 €	75%		1 enfant	6%	25,00 €	391,67 €	58,75 €	293,75 €	97,92 €			
				2 enfants	9%	37,50 €	379,17 €	56,88 €	284,38 €	94,79 €			
				3 enfants	12%	50,00 €	366,67 €	55,00 €	275,00 €	91,67 €			
de 701€ à 800€	416,67 €	75%		1 enfant	3%	12,50 €	404,17 €	50,00 €	250,00 €	154,17 €			
				2 enfants	6%	25,00 €	391,67 €	58,75 €	293,75 €	97,92 €			
				3 enfants	9%	37,50 €	379,17 €	56,88 €	284,38 €	94,79 €			

* le quotient familial est calculé par la CAF en tenant compte des revenus professionnels, des prestations mensuelles et de la composition de la famille.

Envoyé en préfecture le 11/04/2025

Reçu en préfecture le 11/04/2025

Publié le 11/04/2025

ID : 034-243400470-20250410-CC2025_24-DE



Revenus mensuels	Coût initial	Participation de l'agglomération en fonction du nombre d'enfants	Montant de la déduction	Coût final	Sans l'Aide aux Vacances Enfants (AVE) octroyée par la CAF
R < ou = 3 000 €	370,58 €	1 enfant : déduction de 25%	92,65 €	277,94 €	
		2 - 30%	111,17 €	259,41 €	
		3 - 35%	129,70 €	240,88 €	
3 000 € > R < ou = 4 500 €	370,58 €	1 enfant : déduction de 20%	74,12 €	296,46 €	
		2 - 25%	92,65 €	277,94 €	
		3 - 30%	111,17 €	259,41 €	
R > 4 500 €	370,58 €	1 enfant : déduction de 15%	55,59 €	314,99 €	
		2 - 20%	74,12 €	296,46 €	
		3 - 25%	92,65 €	277,94 €	

**TARIFS SEJOUR ENFANTS JUILLET 1 - 2025
SAINT BARTHELEMY DE GROZON
du lundi 21 au vendredi 25 juillet 2025**

Tarif maximum : 314,99 €

Tarif minimum : 78,75 €

Avec l'Aide aux Vacances Enfants (AVE) octroyée par la CAF				Participation de la collectivité		Coût brut du séjour		Aide journalière AVE (plafonnée à 50€)		Aide AVE pour la totalité du séjour (soit 5 jours)		Coût final du séjour avec la déduction AVE et la participation de la collectivité				
Quotient Familial (QF*)	Coût initial	Droits AVE en %, sur le coût initial	Coût journalier du séjour	% de déduction en fonction du nombre d'enfants		Pour des droits à 50%										
entre 0€ et 370 €	370,58 €	50%	52,94 €	1 enfant	9%	33,35 €		337,23 €		33,72 €		168,61 €		168,61 €		
				2 enfants	12%	44,47 €		326,11 €		32,61 €		163,06 €		163,06 €		
				3 enfants	15%	55,59 €		314,99 €		31,50 €		157,50 €		157,50 €		
entre 371€ et 700 €	370,58 €	50%		1 enfant	6%		22,23 €		348,35 €		34,83 €		174,17 €		174,17 €	
				2 enfants	9%		33,35 €		337,23 €		33,72 €		168,61 €		168,61 €	
				3 enfants	12%		44,47 €		326,11 €		32,61 €		163,06 €		163,06 €	
de 701€ à 800€	370,58 €	50%		1 enfant	3%			11,12 €		359,46 €		35,95 €		179,73 €		179,73 €
				2 enfants	6%			22,23 €		348,35 €		34,83 €		174,17 €		174,17 €
				3 enfants	9%			33,35 €		337,23 €		33,72 €		168,61 €		168,61 €

Avec l'Aide aux Vacances Enfants (AVE) octroyée par la CAF pour les familles monoparentales, familles nombreuses à partir de 3 enfants à charge et familles avec un enfant en situation de handicap				Participation de la collectivité		Coût brut du séjour		Aide journalière AVE (plafonnée à 60€)		Aide AVE pour la totalité du séjour (soit 5 jours)		Coût final du séjour avec la déduction AVE et la participation de la collectivité				
Quotient Familial (QF*)	Coût initial	Droits AVE en %, sur le coût initial	Coût journalier du séjour	% de déduction en fonction du nombre d'enfants		Pour des droits à 75%										
entre 0€ et 370 €	370,58 €	75%	52,94 €	1 enfant	9%	33,35 €		337,23 €		50,58 €		252,92 €		84,31 €		
				2 enfants	12%	44,47 €		326,11 €		48,92 €		244,58 €		81,53 €		
				3 enfants	15%	55,59 €		314,99 €		47,25 €		236,24 €		78,75 €		
entre 371€ et 700 €	370,58 €	75%		1 enfant	6%		22,23 €		348,35 €		52,25 €		261,26 €		87,09 €	
				2 enfants	9%		33,35 €		337,23 €		50,58 €		252,92 €		84,31 €	
				3 enfants	12%		44,47 €		326,11 €		48,92 €		244,58 €		81,53 €	
de 701€ à 800€	370,58 €	75%		1 enfant	3%			11,12 €		359,46 €		53,92 €		269,60 €		89,87 €
				2 enfants	6%			22,23 €		348,35 €		52,25 €		261,26 €		87,09 €
				3 enfants	9%			33,35 €		337,23 €		50,58 €		252,92 €		84,31 €

* le quotient familial est calculé par la CAF en tenant compte des revenus professionnels, des prestations mensuelles et de la composition de la famille.

Envoyé en préfecture le 11/04/2025

Reçu en préfecture le 11/04/2025

Publié le 11/04/2025

ID : 034-243400470-20250410-CC2025_24-DE



Revenus mensuels	Coût initial	Participation de l'agglomération en fonction du nombre d'enfants	Montant de la déduction	Coût final	Sans l'Aide aux Vacances Enfants (AVE) octroyée par la CAF
R < ou = 3 000 €	290,25 €	1 enfant : déduction de 25%	72,56 €	217,69 €	
		2 - 30%	87,08 €	203,18 €	
		3 - 35%	101,59 €	188,66 €	
3 000 € > R < ou = 4 500 €	290,25 €	1 enfant : déduction de 20%	58,05 €	232,20 €	
		2 - 25%	72,56 €	217,69 €	
		3 - 30%	87,08 €	203,18 €	
R > 4 500 €	290,25 €	1 enfant : déduction de 15%	43,54 €	246,71 €	
		2 - 20%	58,05 €	232,20 €	
		3 - 25%	72,56 €	217,69 €	

**TARIFS SEJOUR ENFANTS AOUT - 2025
ANCELLE
du lundi 18 au vendredi 22 août 2025**

Tarif maximum : 246,71 €

Tarif minimum : 61,68 €

Avec l'Aide aux Vacances Enfants (AVE) octroyée par la CAF				Participation de la collectivité		Coût brut du séjour		Aide journalière AVE (plafonnée à 50€)		Aide AVE pour la totalité du séjour (soit 5 jours)		Coût final du séjour avec la déduction AVE et la participation de la collectivité	
Quotient Familial (QF*)	Coût initial	Droits AVE en %, sur le coût initial	Coût journalier du séjour	% de déduction en fonction du nombre d'enfants		Pour des droits à 50%							
entre 0€ et 370 €	290,25 €	50%	41,46 €	1 enfant	9%	26,12 €	264,13 €	26,41 €	132,06 €	132,06 €			
				2 enfants	12%	34,83 €	255,42 €	25,54 €	127,71 €	127,71 €			
				3 enfants	15%	43,54 €	246,71 €	24,67 €	123,36 €	123,36 €			
entre 371€ et 700 €	290,25 €	50%		1 enfant	6%	17,42 €	272,84 €	27,28 €	136,42 €	136,42 €			
				2 enfants	9%	26,12 €	264,13 €	26,41 €	132,06 €	132,06 €			
				3 enfants	12%	34,83 €	255,42 €	25,54 €	127,71 €	127,71 €			
de 701€ à 800€	290,25 €	50%		1 enfant	3%	8,71 €	281,54 €	28,15 €	140,77 €	140,77 €			
				2 enfants	6%	17,42 €	272,84 €	27,28 €	136,42 €	136,42 €			
				3 enfants	9%	26,12 €	264,13 €	26,41 €	132,06 €	132,06 €			

Avec l'Aide aux Vacances Enfants (AVE) octroyée par la CAF pour les familles monoparentales, familles nombreuses à partir de 3 enfants à charge et familles avec un enfant en situation de handicap				Participation de la collectivité		Coût brut du séjour		Aide journalière AVE (plafonnée à 60€)		Aide AVE pour la totalité du séjour (soit 5 jours)		Coût final du séjour avec la déduction AVE et la participation de la collectivité	
Quotient Familial (QF*)	Coût initial	Droits AVE en %, sur le coût initial	Coût journalier du séjour	% de déduction en fonction du nombre d'enfants		Pour des droits à 75%							
entre 0€ et 370 €	290,25 €	75%	41,46 €	1 enfant	9%	26,12 €	264,13 €	39,62 €	198,10 €	66,03 €			
				2 enfants	12%	34,83 €	255,42 €	38,31 €	191,57 €	63,86 €			
				3 enfants	15%	43,54 €	246,71 €	37,01 €	185,03 €	61,68 €			
entre 371€ et 700 €	290,25 €	75%		1 enfant	6%	17,42 €	272,84 €	40,93 €	204,63 €	68,21 €			
				2 enfants	9%	26,12 €	264,13 €	39,62 €	198,10 €	66,03 €			
				3 enfants	12%	34,83 €	255,42 €	38,31 €	191,57 €	63,86 €			
de 701€ à 800€	290,25 €	75%		1 enfant	3%	8,71 €	281,54 €	42,23 €	211,16 €	70,39 €			
				2 enfants	6%	17,42 €	272,84 €	40,93 €	204,63 €	68,21 €			
				3 enfants	9%	26,12 €	264,13 €	39,62 €	198,10 €	66,03 €			

* le quotient familial est calculé par la CAF en tenant compte des revenus professionnels, des prestations mensuelles et de la composition de la famille.

TARIFS DES 4 MINIS SEJOURS ENFANTS - ÉTÉ 2025

**AUX MOUSSAILLONS > DU LUNDI 7 AU MARDI 8 JUILLET 2025
et DU LUNDI 4 AU MARDI 5 AOUT 2025**

**AU JARDIN DES CIGALES > DU JEUDI 10 AU VENDREDI 11 JUILLET 2025
et DU JEUDI 7 AU VENDREDI 8 AOUT 2025**

Tarif maximum : 46,75 €

Tarif minimum : 26,55 €

Revenus mensuels	Coût initial	Participation de l'agglomération en fonction du nombre d'enfants	Montant de la déduction	Coût final sans Aide aux Loisirs	AAL si quotient Familial (QF*) < ou = 800€	Coût final avec Aide aux Loisirs
R < ou = 3 000 €	55,00 €	1 enfant : déduction de 25%	13,75 €	41,25 €	9,20 €	32,05 €
		2 - 30%	16,50 €	38,50 €	9,20 €	29,30 €
		3 - 35%	19,25 €	35,75 €	9,20 €	26,55 €
3 000 € > R < ou = 4 500 €	55,00 €	1 enfant : déduction de 20%	11,00 €	44,00 €	9,20 €	34,80 €
		2 - 25%	13,75 €	41,25 €	9,20 €	32,05 €
		3 - 30%	16,50 €	38,50 €	9,20 €	29,30 €
R > 4 500 €	55,00 €	1 enfant : déduction de 15%	8,25 €	46,75 €	9,20 €	37,55 €
		2 - 20%	11,00 €	44,00 €	9,20 €	34,80 €
		3 - 25%	13,75 €	41,25 €	9,20 €	32,05 €

* le quotient familial est calculé par la CAF en tenant compte des revenus professionnels, des prestations mensuelles et de la composition de la famille.

Envoyé en préfecture le 11/04/2025

Reçu en préfecture le 11/04/2025

Publié le 11/04/2025

ID : 034-243400470-20250410-CC2025_24-DE



Revenus mensuels	Coût initial	Participation de l'agglomération en fonction du nombre d'enfants	Montant de la déduction	Coût final	Sans l'Aide aux Vacances Enfants (AVE) octroyée par la CAF
R < ou = 3 000 €	456,44 €	1 enfant : déduction de 25%	114,11 €	342,33 €	
		2 - 30%	136,93 €	319,51 €	
		3 - 35%	159,75 €	296,69 €	
3 000 € > R < ou = 4 500 €	456,44 €	1 enfant : déduction de 20%	91,29 €	365,15 €	
		2 - 25%	114,11 €	342,33 €	
		3 - 30%	136,93 €	319,51 €	
R > 4 500 €	456,44 €	1 enfant : déduction de 15%	68,47 €	387,97 €	
		2 - 20%	91,29 €	365,15 €	
		3 - 25%	114,11 €	342,33 €	

**TARIFS SEJOUR ADOS - 2025
SAINT LEGER LES MELEZES
du VENDREDI 25 au JEUDI 31 juillet 2025**

Tarif maximum : 387,97 €

Tarif minimum : 105,55 €

Avec l'Aide aux Vacances Enfants (AVE) octroyée par la CAF				Participation de la collectivité		Coût brut du séjour		Aide journalière AVE (plafonnée à 50€)		Aide AVE pour la totalité du séjour (soit 7 jours)		Coût final du séjour avec la déduction AVE et la participation de la collectivité	
Quotient Familial (QF*)	Coût initial	Droits AVE en %, sur le coût initial	Coût journalier du séjour	% de déduction en fonction du nombre d'enfants		Pour des droits à 50%							
entre 0€ et 370 €	456,44 €	50%	65,21 €	1 enfant	9%	41,08 €	415,36 €	29,67 €	207,68 €	207,68 €		207,68 €	
				2 enfants	12%	54,77 €	401,67 €	28,69 €	200,83 €	200,83 €			
				3 enfants	15%	68,47 €	387,97 €	27,71 €	193,99 €	193,99 €			
entre 371€ et 700 €	456,44 €	50%		1 enfant	6%	27,39 €	429,05 €	30,65 €	214,53 €	214,53 €			
				2 enfants	9%	41,08 €	415,36 €	29,67 €	207,68 €	207,68 €			
				3 enfants	12%	54,77 €	401,67 €	28,69 €	200,83 €	200,83 €			
de 701€ à 800€	456,44 €	50%		1 enfant	3%	13,69 €	442,75 €	31,62 €	221,37 €	221,37 €			
				2 enfants	6%	27,39 €	429,05 €	30,65 €	214,53 €	214,53 €			
				3 enfants	9%	41,08 €	415,36 €	29,67 €	207,68 €	207,68 €			

Avec l'Aide aux Vacances Enfants (AVE) octroyée par la CAF pour les familles monoparentales, familles nombreuses à partir de 3 enfants à charge et familles avec un enfant en situation de handicap				Participation de la collectivité		Coût brut du séjour		Aide journalière AVE (plafonnée à 60€)		Aide AVE pour la totalité du séjour (soit 7 jours)		Coût final du séjour avec la déduction AVE et la participation de la collectivité	
Quotient Familial (QF*)	Coût initial	Droits AVE en %, sur le coût initial	Coût journalier du séjour	% de déduction en fonction du nombre d'enfants		Pour des droits à 75%							
entre 0€ et 370 €	456,44 €	75%	65,21 €	1 enfant	4,5%	20,54 €	435,90 €	46,70 €	326,93 €	108,98 €			
				2 enfants	6,0%	27,39 €	429,05 €	45,97 €	321,79 €	107,26 €			
				3 enfants	7,5%	34,23 €	422,21 €	45,24 €	316,66 €	105,55 €			
entre 371€ et 700 €	456,44 €	75%		1 enfant	3,0%	13,69 €	442,75 €	47,44 €	332,06 €	110,69 €			
				2 enfants	4,5%	20,54 €	435,90 €	46,70 €	326,93 €	108,98 €			
				3 enfants	6,0%	27,39 €	429,05 €	45,97 €	321,79 €	107,26 €			
de 701€ à 800€	456,44 €	75%		1 enfant	1,5%	6,85 €	449,59 €	48,17 €	337,20 €	112,40 €			
				2 enfants	3,0%	13,69 €	442,75 €	47,44 €	332,06 €	110,69 €			
				3 enfants	4,5%	20,54 €	435,90 €	46,70 €	326,93 €	108,98 €			

* le quotient familial est calculé par la CAF en tenant compte des revenus professionnels, des prestations mensuelles et de la composition de la famille.

Envoyé en préfecture le 11/04/2025

Reçu en préfecture le 11/04/2025

Publié le 11/04/2025

ID : 034-243400470-20250410-CC2025_24-DE



**TARIFS SEJOUR ADOS - 2025
SAINT LEGER LES MELEZES
du VENDREDI 25 au JEUDI 31 juillet 2025**

Tarif maximum : 256,44 €

Tarif minimum : 26,61 €

AVEC L'AIDE PASS COLO				CUMUL AVEC AVE 50%				CUMUL AVEC AVE 75%			
Quotient Familial (QF*)	Coût initial	APC	Coût du séjour	Droits AVE en %, sur le coût initial	Aide journalière AVE (plafonnée à 50€)	Aide AVE pour la totalité du séjour (soit 7 jours)	Coût final du séjour avec la déduction APC + AVE	Droits AVE en %, sur le coût initial	Aide journalière AVE (plafonnée à 50€)	Aide AVE pour la totalité du séjour (soit 7 jours)	Coût final du séjour avec la déduction APC + AVE
entre 0€ et 200 €	456,44 €	350,00 €	106,44 €	50%	7,60 €	53,22 €	53,22 €	75%	11,40 €	79,83 €	26,61 €
entre 201€ et 700 €	456,44 €	300,00 €	156,44 €	50%	11,17 €	78,22 €	78,22 €	75%	16,76 €	117,33 €	39,11 €
entre 701€ à 800€	456,44 €	250,00 €	206,44 €	50%	14,75 €	103,22 €	103,22 €	75%	22,12 €	154,83 €	51,61 €
entre 801€ à 1200€	456,44 €	250,00 €	206,44 €				206,44 €				206,44 €
entre 1201€ à 1500€	456,44 €	200,00 €	256,44 €				256,44 €				256,44 €

* le quotient familial est calculé par la CAF en tenant compte des revenus professionnels, des prestations mensuelles et de la composition de la famille.